



Le Bulletin de la Ville à Vélo

n°30 - Décembre 2009

Bulletin d'information de la Ville à Vélo

Association loi 1901

Membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (www.fubicy.org)

12 rue Maurice Orange - 50400 Granville
☎ : 02 33 50 20 15 - ✉ : granville@fubicy.org

EDITO : GRANVILLE ADHERE AU CLUB DES VILLES CYCLABLES

La Ville à Vélo le demandait depuis le début. C'est maintenant chose faite : dans sa séance du 25 septembre 2009, le conseil municipal de Granville a voté l'adhésion au Club des Villes Cyclables. L'adhésion sera effective au 1er janvier 2010.

Passée inaperçue du public, cette décision représente à nos yeux une avancée significative. On mesure l'évolution des mentalités. Il y a six ans, la proposition d'adhérer à cette organisation faisait un peu sourire. Aujourd'hui, les 33 élus municipaux votent en bloc « pour ». Bien sûr, le développement durable est entre temps devenu un mot courant et le vélo est dans l'air du temps. Mais notre association, qui n'a cessé de pousser comme un bœuf la cause du « déplacement durable », y est sans doute pour quelque chose.



ans, un acteur majeur en matière de politiques et de réalisations cyclables. Il participe à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement des zones 30 et des quartiers tranquilles et pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons. »

« Le Club des villes cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, regroupe aujourd'hui plus de 950 communes, deux Départements, deux Régions, représentant près de 16 millions d'habitants. Il est devenu, au fil des

Le Club organise chaque année un congrès, des journées d'études. Il publie de la documentation et la revue « Ville & Vélo ». Dans notre région, l'agglomération de Cherbourg et la ville de Caen en sont membres. La FUBicy est également adhérente.

Bien entendu, l'adhésion au Club n'implique pas que Granville soit déjà qualifiée comme ville cyclable; il y a encore du chemin à faire ! Mais elle exprime la volonté politique d'aller dans ce sens. Nous nous plaignons à souligner que cette volonté est commune à toutes les tendances du conseil municipal, puisque ce vote a été acquis avec une belle unanimité. Nous souhaitons aux élus et techniciens de Granville d'utiliser largement cette opportunité d'enrichir la « culture vélo » de la ville. (www.villes-cyclables.org)

SUR L'AGENDA...

Assemblée Générale

Une date à noter : l'Assemblée Générale annuelle de la Ville à Vélo aura lieu le samedi 30 janvier 2010 au Forum Jules Ferry, à partir de 14H30. Les détails et l'ordre du jour seront précisés dans la convocation.

Bourse aux vélos d'occasion

Avisse à la population ! Ce sera le dimanche 18 avril 2010, à la salle Saint Nicolas.

Semaine du développement durable à Granville

La Ville à Vélo participera à cette animation début avril 2010 (la date précise est à fixer). Il y aura un dimanche sans voiture dans le centre-ville. Le village du développement durable sera salle du Héral. Animations possibles : 1) Comparaisons de temps de parcours vélo/vélo électrique/voiture/piétons sur différents trajets urbains. 2) Deuxième atelier vélo avec Emmanuel. 3) Découverte des itinéraires vélo bis. 4) Présentation du plan vélo avec les doubles-sens cyclables...

SECURITE

Le bon usage du sas à vélo

Le sas à vélo est un aménagement de carrefour à feux tricolores qui permet aux cyclistes de se positionner devant les voitures au feu rouge, et de tourner à gauche en sécurité.

Au feu rouge, les voitures stoppent au marquage transversal, quelques mètres avant le feu. Le cycliste peut remonter tranquillement la file de voitures par la bande cyclable. Il se positionne alors devant les voitures : soit dans le couloir de droite s'il continue tout droit; soit dans le couloir tourne-à-gauche. Dans les deux cas, le cycliste est en position favorable pour repartir au feu vert.

Si le cycliste qui désire tourner à gauche arrive au carrefour quand le feu est vert, la manœuvre la plus sûre consiste à stopper sur le côté droit du sas, et à attendre le feu rouge pour se positionner à gauche. Bien entendu, les cyclistes ont toujours le droit de changer de couloir avant le carrefour, comme en l'absence de sas.

Cyclistes brillez !

Un cycliste mal éclairé n'est pas assez visible pour circuler de nuit en sécurité, même si l'éclairage public ou le clair de lune lui suffit pour avancer.

Si vous devez circuler de nuit, les éléments suivants sont obligatoires : éclairage avant et arrière, les catadioptrés (avant, arrières, de roues et de pédales) et hors agglomération le gilet haute visibilité.

Les accessoires réfléchissants sont utiles pour rester visible en cas de panne de votre éclairage ou pour être visible de plus loin ou à l'arrêt... Choisissez ce qui est le plus pratique pour vous : gilet ou boudrier fluo, pinces à vélo, autocollants sur le cadre, parements sur un vêtement ou les sacoches...



CA S'EST PASSE ICI...

Mini-stage de mécanique vélo

Ce stage d'une demi-journée, qui a eu lieu le samedi 26 septembre à Granville dans la cour de l'école Lanos, a été suivi par une douzaine de personnes. Celles-ci ont apprécié l'animateur Emmanuel Bernard et sa prestation ; les réglages des dérailleurs et des freins n'ont plus de secrets pour les participants. On prévoit de remettre ça au printemps, par exemple pendant la semaine du développement durable.



Vélo-école au lycée Marland

En septembre et octobre derniers, plusieurs membres de la Ville à Vélo ont encadré une action de formation des élèves du lycée Maurice Marland. Deux groupes d'une douzaine

d'élèves (en C.A.P. d'aide à la personne) ont participé à une séance de 2H30 par semaine, pendant sept semaines. Au programme: circulation en ville, pratique des giratoires, signalisation, sorties en campagne pour acquérir de l'aisance, crevaisons prévues ou imprévues... Le stage fut couronné par une grande sortie de 3 jours à Hauteville-sur-Mer. C'est la deuxième année que nous participons à cette formation. Félicitons Jean-Yves Néel et Martine Fossati, les professeurs qui ont organisé ce programme (Jean-Yves est d'ailleurs adhérent de la Ville à Vélo). Et merci aux membres de l'association qui se sont dévoués.

Sur la couverture du dernier *Vélocité* (revue de la FUBicy), il y a une carte de France montrant la localisation des "vélo-écoles" : Granville y figure.



...CA SE PASSE AILLEURS

Drôle de vélo...

Ci-dessous, un exemple de concept très simple, initié par les designers Hollandais Basten Leijh et Pieter Janssen, qui consiste à développer et produire un vélo qui soit à la fois utile, à la mode, écologique et dont le coût de production soit réduit de moitié par rapport à la normale.

Pour réduire les frais de production, les designers se sont inspiré du modèle du fabricant de meuble IKEA en réalisant un vélo construit autour de deux plaques de bois découpées en forme de cadre, reliées entre elles par quatre "cylindres" pris en sandwich au niveau du pédalier, de la direction et de la selle. Les avantages : coût d'assemblage réduit, suppression des soudures, matériaux bons marchés et écologiques (du moins pour le cadre), construction simplifiée (par l'acheteur) transport et livraison du kit en carton de taille réduite.

Jean

Ca bouge à Coutances

La Ville a demandé au Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (de Rouen) d'élaborer un plan vélo. D'autre part, la commune, avec l'aide de la région Basse-Normandie, prévoit des subventions pour l'achat de vélos à assistance électriques (VAE).



Aix-en-Provence

Récemment, j'ai eu l'occasion de passer à Aix-en-Provence. Dans les rues semi-piétonnes de la vieille ville, on remarque de drôles de petits véhicules de transport en commun. Les "Diablines" (c'est leur nom) ont une "bouille" sympa, elles sont silencieuses et électriques; elles peuvent embarquer 7 personnes en se serrant un peu. Elles ne roulent pas vite, mais les passages sont fréquents, et elles s'arrêtent à la demande. Il y a 3 circuits; les parkings situés en marge de la vieille ville sont desservis. 50 centimes le trajet. Voir le site les-diablines.fr.

René



AMENAGEMENTS

Route Départementale 924

La route départementale n° 924 (axe Granville-Villedieu) sera progressivement aménagée avec des "bandes dérasées multifonctionnelles revêtues avec le même enrobé que la chaussée" partout où cela est possible. Ce terme technique désigne simplement un bas-côté roulant. Dérasée = à plat, au niveau de la chaussée; multifonctionnelle = peut être utilisée pour le stationnement d'urgence, par les tracteurs, et par les cyclistes. Déjà réalisé aux abords de Granville, cet aménagement est très intéressant pour les cyclistes, sur une route à forte circulation à 90 km/h.

Cette décision du Conseil Général a été confirmée, entre autres, à Mme Sylvie Guezet, trésorière de l'association et conseillère municipale de Saint-Planchers. Jean-Marc Julienne, conseiller général, a soutenu cet aménagement.



Route de Villedieu : une nouvelle section aménagée

Le "couloir de la peur" de la route de Villedieu, ce cauchemar des cyclistes granvillais, n'est plus qu'un mauvais souvenir ! Après trois mois de travaux, la section comprise entre le bd du Québec et la Maison Brûlée a été réouverte à la circulation le 25 novembre. Comme prévu, la partie aménagée comporte des bandes cyclables. Au carrefour à feux du Bd. du Québec, un sas à vélos a été créé (ceci est une première à Granville). Pour marquer le coup, la Ville à Vélo a tenu un point-presse sur place, le samedi 5 décembre, avec la participation d'une vingtaine d'adhérents; après quoi le groupe a inauguré les BC et le sas.

DOUBLE-SENS CYCLABLES

Appel aux adhérents !

Dans le cadre de la concertation avec Granville, nous allons soumettre une liste de rues à sens unique qui pourraient être avantageusement converties en double sens cyclables. Si vous avez des suggestions à ce sujet, veuillez les signaler à la Ville à Vélo : par mail (granville@fubicy.org) ou auprès de Jean Leblond (02 33 50 20 15) ou Jean-Pierre Crépin (02 33 51 90 36).



***Bonnes fêtes de fin d'année
et bonne année cycliste !***



Ont contribué à la réalisation de ce bulletin : Sylvie Guezet, David Guibert, Jean Leblond - Coordonnateur : René Guoin

Pour information, il est prévu que le carrefour à feux sera réaménagé en giratoire dans un ou deux ans.



Dès 2004, la Ville à Vélo avait souligné le caractère dangereux des terre-pleins axiaux de la route de Villedieu. A chaque opportunité, nous avons réclamé leur suppression. En cours de chantier, la concertation a porté notamment sur la largeur des bandes cyclables, et sur le sas à vélos.

Avec le nouvel aménagement, les cyclistes disposent maintenant d'un itinéraire cyclable continu allant de la Haute-Lande (Leclerc) à la route de St. Pair, en passant devant la Cité des Sports et les lycées.

L'association souhaite maintenant que l'aménagement de l'avenue des Matignon soit poursuivi et complété entre le Calvaire et le bd. du Québec, pour un itinéraire continu allant du rond-point de la gare à la zone des grands commerces.

Rue Saint Nicolas

Dans le cadre des travaux en cours rue Saint Nicolas, il est prévu qu'une bande cyclable sera créée entre l'intersection de la route de Villedieu et le rond-point Saint Nicolas. La BC existera dans un seul sens ; en effet la rue n'est pas assez large pour des BC dans les deux sens.